

Centre de formation des Nouvelles-Technologies

75, rue Duquet
Sainte-Thérèse, (Québec) J7E 5R8

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mardi 30 avril 2019 à 17 h au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse

Étaient présents :	M.	Jean Raymond Théorêt	Président CÉ Représentant des entreprises
	Mme	Carole Roussel	Personnel professionnel
	Mme	Angie Sirois	Personnel professionnel
	Mme	Elaine Bourgeois	Personnel enseignant
	Mme	Linda Lemieux	Personnel enseignant
	Mme	Valérie Lauzon	Personnel enseignant
	M.	Joël Morin	Personnel enseignant
	Mme	Martine Lafrance	Personnel de soutien
	Mme	Annie Tourangeau	Personnel de soutien
	Mme	Marie-Noël Richer	Représentante du groupe socio-économique
	Mme	Karolane Parent	Élève
	Mme	Mélanie St-Laurent	Élève
Aussi présents :	Mme	Suzanne Handfield	Directrice
	M.	Patrick Lazarroni	Directeur adjoint
Étaient absents:	Mme	Manon Pagé	Gestionnaire administratif
	Mme	Brigitte Blouin	Directrice adjointe
	Mme	Chantal Laforest	Représentante des entreprises de la région

Références**Résolutions****18-19 CE 5.1****OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Jean-Raymond Théorêt ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h 07 et constate qu'il y a quorum.

18-19 CE 5.2**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 30 AVRIL 2019
Résolution CE 18-19-19**

Il est proposé par Mme Linda Lemieux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour du 30 avril 2019⁽¹⁾
3. Procès-verbal de la séance régulière du 26 mars 2019⁽¹⁾
 - 3.1 Adoption⁽¹⁾
 - 3.2 Suivi
4. Calendrier scolaire 2019-2020⁽²⁾ – dépôt
5. Mise en œuvre des programmes⁽²⁾ – pour approbation
6. Projet éducatif du CFNT 2019-2022 – pour adoption
7. Affaires diverses
8. Levée de l'assemblée⁽¹⁾

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le mardi 28 mai 2019.

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 5.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
26 MARS 2019**

**5.3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2019
Résolution CE 18-19-20**

Il est proposé par Mme Valérie Lauzon d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 26 mars 2019 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

5.3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2019

Aucun suivi.

18-19 CE 5.4 CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 - DÉPÔT

Le calendrier scolaire 2019-2020 qui a déjà été approuvé par le conseil des commissaires est distribué aux membres.

**18-19 CE 5.5 MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES – POUR
APPROBATION
Résolution CE 18-19-21**

Mme Suzanne Handfield présente et explique le document «Mise en œuvre des programmes 2019-2020».

ATTENDU QUE conformément à l'article 110.2. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Conseil d'établissement approuve la mise en œuvre des programmes d'études proposée par la directrice du Centre.

Il est proposé par Mme Élane Bourgeois
D'ADOPTER la mise en œuvre des programmes 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 5.6 PROJET ÉDUCATIF DU CFNT 2019-2022 – POUR ADOPTION
Résolution CE 18-19-22**

La direction présente la version finale du projet éducatif du Centre.

ATTENDU QUE conformément à l'article 109 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement analyse la situation du centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert.

ATTENDU QUE sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, le conseil d'établissement adopte le projet éducatif du centre, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

ATTENDU QUE chacune de ces étapes s'est effectuée en concertation avec les différents acteurs intéressés par le centre et la réussite des élèves.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel du centre et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Il est proposé par Mme Linda Lemieux
D'ADOPTER le Projet éducatif du Centre.

Adopté à l'unanimité

18-19 CE 5.7 AFFAIRES DIVERSES

Aucune

**18-19 CE 5.8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Résolution CE 18-19-23**

Il est proposé par Mme Carole Roussel de lever la séance à 18 h 41.

Adopté à l'unanimité

Le président

La secrétaire

M. Jean Raymond Théorêt

Mme Annie Tourangeau